

Belle Allure

Les extraits ci-dessous sont tirés de : « La mise en œuvre de l'enseignement de l'écriture cursive »
eduscol.education.fr/ressources-2016 - Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Mars 2016

Il s'agit : « d'opérer un choix qui s'appuie sur des critères rationnels pour faciliter l'acquisition de l'écriture, en évitant de surcharger par des contraintes qui n'ont pas lieu d'être (trait d'attaque, œilleton, ...).»

La cursive est une écriture ligaturée, c'est-à-dire que les lettres sont liées entre elles, ce qui réduit au maximum les levés de main.

Les règles qui régissent la forme des lettres répondent à des normes précises. Une bonne connaissance de ces formes permet à l'élève de pouvoir anticiper le tracé. Les interruptions fréquentes dans les tracés sont un obstacle à l'acquisition de la fluidité et de la rapidité de l'écriture et à la perception du mot comme un tout correspondant à la fois à une unité graphique et à une unité sémantique.

Les lettres doivent se tracer d'un seul élan, sans rupture, les points, les barres et les accents se mettant en fin de lettre, ce qui nécessite un apprentissage rigoureux et structuré. La gestion du ductus de l'écriture est importante pour obtenir une écriture fluide et lisible. C'est pourquoi le tracé doit être interrompu seulement lorsque cela est indispensable, c'est-à-dire devant les lettres rondes et après la lettre q.

mot ?

et s ?